

EXERCICE D'ÉVACUATION

Référence réglementaire

L'évacuation est la mise en sécurité de tous les occupants d'une zone ou d'un bâtiment en leur faisant quitter les lieux vers un point de rassemblement ou en les dirigeant vers un espace d'attente sécurisé.

L'article R 4227-39 du code du travail exige que chaque entreprise réalise 1 exercice d'évacuation tous les 6 mois.

Ces exercices peuvent être réalisés en interne par le responsable sécurité ou par une entreprise extérieure comme 2PRP.

A travers ce programme nous vous proposons de vous accompagner dans la mise en place de vos exercices d'évacuation.

Objectifs

- Tester le comportement du personnel en cas d'évacuation
- Tester le respect des procédures et conduite à tenir des guide-files, serre-files et chargés d'évacuation



Prérequis

Aucun prérequis nécessaire pour cette formation



Nombre de participants

Toutes les personnes présentes sur le site (Personnel et public)



Compétences du formateur

Formateur incendie avec expérience opérationnelle (sapeur-pompier en activité)



Logistique à prévoir

Aucune



Matériel Pédagogique

Le matériel pédagogique est adapté à la mise en situation.

Il permet de mettre en pratique l'apport de connaissances théoriques pour une assimilation des techniques



Public concerné

Tout salarié de l'entreprise



Durée

2 heures



Tarif

Nous consulter



Modalités et délais d'inscription

Formation en présentiel avec émargement (Inter-entreprise : inscription selon planning de formation)



Accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap : nous consulter



Validation

Debriefing avec le coordinateur et les chargés d'évacuation

Remise d'un compte rendu avec un plan d'action



Maintien des compétences

Exercice à faire tous les 6 mois

EXERCICE D'ÉVACUATION



Programme

✓ Mise en place de l'exercice d'évacuation

- Inopiné ou non
- Choix d'un scénario et mise en place de celui-ci

✓ Évacuation

- Analyse des comportements du Personnel, des Guides files, Serres files, Coordinateur d'évacuation
- Analyse du respect des procédures
- Analyse de la gestion du point de rassemblement

✓ Débriefing

- Débriefing en présence des guides files / Serres files / Coordinateur évacuation
- et responsable de l'établissement
- Établissement d'un compte rendu et signature du registre de sécurité